

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19-0025140

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1364

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL ATIA

A.B.DEUAH

Date de naissance :

12/01/1956

Adresse :

Rue 78 n° 36 AZHARIT

Tél. : 06 09 46 4775

Total des frais engagés : 24.22 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 08/08/2022

Nom et prénom du malade : EL ATIA ABDELLAH

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection de longue durée

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 29/08/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/08/22	C + E	5 + 5	300.00	DR. B. E. M. 29/08/22

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACE NAGUIB Dr Naguib Nadia 334 Route D'ouïra Oulfa - Casablanca Tél : 05 20 00 25 95	29-08-22	66,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
	30/08/22			Verres		2.100.DH
				Monture		

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRE

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

fonctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram illustrates the 16S rRNA secondary structure, a large ribosomal RNA molecule. It is organized into three main domains: the D (DHinger) domain at the top, the H (Hypervariable) domain in the center, and the C (Cysteine) domain at the bottom. The structure is composed of various stem-loops and loops, with regions labeled with numbers 1 through 8. The D domain is on the left, the H domain is at the top, and the C domain is on the right. The numbers 1 through 8 are distributed across these domains, with some numbers appearing in multiple locations within a single domain.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr BENMOUSSA Khadija

Chirurgie et Maladies des Yeux

- Cataracte par Phacoémulsification
- Strabisme - Glaucome - Voies Lacrymales
- Contactologie - Angiographie - Laser

Homeopathie



الدكتورة بنموسى خديجة
جراحة وطب العيون

- الجلالة - الحول - المياه الزرقاء
- مسالك الدموع - العدسات اللاصقة
- الليزر - تصوير الشبكية

الطب المثلث

29 août 2022

خريجة ~~كلية طب البيضاء~~
الدار البيضاء

Sur Rendez-vous الزيارة بالموعد

Mr. ELATIA ABDELLAH

Casablanca, le :

Monture + verres correcteurs progressifs

VL : OD = + 1.75 (- 0.50 à 70°)
OG = + 2.00 (- 0.25 à 95°)

VP : ODG = Add : + 2.25

DR BENMOUSSA Khadija
Ophtalmologue - Homéopathe
Lot 10 - 11 Selouane Bd Oued
Melouia N°33-Oulfa - Casa
Tél: 05 22 89 36 20 - 06 66 38 53 36

OPTIC FREE VISION
~~OPTICIEN OPTOMETRISTE~~
137 Bis Bd Koulouye Haï Fateh Oulfa
CASABLANCA - Tel: 05 22 90 11 33

Dr BENMOUSSA Khadija

Chirurgie et Maladies des Yeux

- Cataracte par Phacoémulsification
- Strabisme - Glaucome - Voies Lacrymales
- Contactologie - Angiographie - Laser

Homeopathie

Diplômée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie - Casablanca

Sur Rendez-vous زيارة بالموعد



الدكتورة بنموسى خديجة
جراحة وطب العيون

- الجلاة - الحول - المياه الزرقاء
- مسالك الدموع - العدسات اللاصقة
- الليزر - تصوير الشبكية

الطب المثلث

29 août 2022

خريجة كابوس

الدار البيضاء

Mr. ELATIA ABDELLAH

Casablanca, le :

37,20

1/ FUCITHALMIC 1% GEL OPHTAL

1 app 2 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 8 jours

28,80

2/ ARTELAC COLLYRE

1 goutte 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 15 jours

66,00

DR.BENMOUSSA Khadija

Ophthalmologist - Homeopath

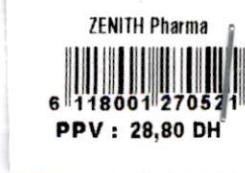
Lot 10 - 11 selouane Bd Oued

Melouia N°33-Oulfa - Casa

Tél: 05 22 89 36 20 - 06 66 38 53 36



PHARMACIE NAGUIB
Dr Naguib Nadia
334, Bd Oued Daoura
Oulfa - Casablanca
Tél : 05 20 00 25 95



10-11, Lotissement Salwane - Bd. Oued Melouia - 3ème Etage - Bureaux 33 - Hay Oulfa - Casablanca
(Au dessus de Marjene Market) ☎ 05 22 89 36 20 ☎ 06 66 38 53 36 ☎ khadija_benmoussa@yahoo.fr

19/8/2022
Client: **ELATIA**
ABDELLAH
Le **30/08/2022**

	SPHERE	CYL.	AXE	Add
OEIL DROIT	+1.75	-0.50	70	+2.25
OEIL GAUCHE	+2.00	-0.25	95	+2.25

Monture:
Verres : **VERRES CORRECTEURS
PROGRESSIFS**
Montant :

OEIL DROIT	800,00
OEIL GAUCHE	800,00
MONTURE	500,00

PRIX T.T.C
2 100,00
PRIX H.T
1 750,00
TVA
350,00

Arreté la présente facture à la somme de:

DEUX MILLE CENT DIRHAMS


OPTIC FREE VISION
 OPTICIEN OPTOMETRISTE
 137 Bis Bd Kouliyate Haj Fateh Oulifa
 CASABLANCA - Tél: 05 22 90 11 33

I.C.E : 0017892243000028
 RC : 362763
 INPE : 095014080